

# T R A I T E M E N T E T I N T E R V E N T I O N D A N S L A P H A S E P R E C O C E D E S T R O U B L E S P S Y C H O T I Q U E S

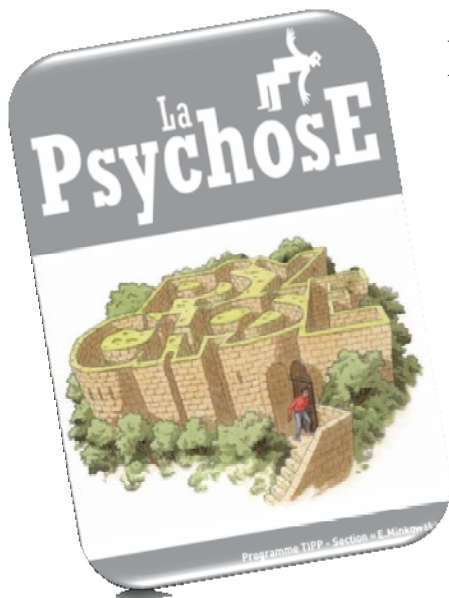


## Qu'est-ce que le programme TIPP ?

Le programme a été développé pour répondre aux besoins des jeunes personnes présentant un premier épisode de psychose. Les buts principaux sont l'identification précoce avec accès rapide au soins, la diminution de la durée de psychose non traitée, l'établissement d'un traitement adéquat, la facilitation de l'engagement des patients dans les soins, la limitation de l'impact psychosocial de la psychose et le soutien aux familles. Le traitement est proposé pour une période de 3 ans et vise le rétablissement.

## Les valeurs que nous défendons

Nous privilégions une vision réaliste mais optimiste des troubles psychotiques, et notre but est d'atteindre le rétablissement des patients. L'équipe pluridisciplinaire cherche à établir une dynamique de collaboration avec le patient qui est considéré comme partenaire dans la définition des objectifs de soin.



## Le programme clinique

Le programme TIPP fait partie du Département de Psychiatrie du CHUV (DP-CHUV), et se compose de 3 pôles :

### 1. Pôle ambulatoire

Localisé à la consultation de Chaudron, à Lausanne, (Av. d'Echallens 9, 021-6431414). Propose une prise en charge psychiatrique et psychothérapeutique, une approche familiale, pharmacologique, un programme de remédiation cognitive, un soutien social et professionnel. Possibilité de participation à des groupes de rencontre pour patients. Les familles sont accueillies et soutenues. Consiliums et suivi conjoints avec les généralistes sont possibles.

## Critères d'admission

- Personnes âgées entre 18 et 35 ans vivant dans la région lausannoise
- Présence d'hallucinations, d'idées délirantes et/ou de désorganisation de la pensée (pendant au moins une semaine, plusieurs fois par jour, tous les jours)
- Moins de six mois de traitement neuroleptique

## 2. Suivi Intensif dans le Milieu (SIM)

S'occupe de l'évaluation et de la prise en charge intensive dans la communauté et constitue une alternative à l'hospitalisation. Equipe spécialisée dans le soutien à l'engagement dans les soins.

## 3. Pôle hospitalier

L'unité Azur, au sein de l'hôpital psychiatrique universitaire de Cery, propose une prise en charge psychiatrique combinant pharmacothérapie, approche psychologique, entretiens de famille et soutien social. Des groupes d'information sur la psychose, les médicaments, la consommation de cannabis et de travail sur les symptômes de la maladie sont proposés. Plusieurs activités sont possibles incluant le Tai Chi, l'ergothérapie, un groupe DVD, un groupe alimentation, et de la physiothérapie. Les familles sont accueillies et soutenues.

## L'Equipe

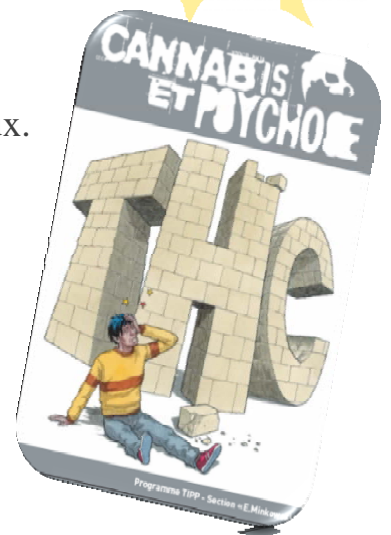
**En ambulatoire** : Médecins, psychiatres, psychologues, **Case Managers**, assistants sociaux ;

**A l'hôpital** : médecins, psychiatres, psychologues, assistants sociaux, ergothérapeutes, physiothérapeutes, infirmiers ;

**SIM** : Médecins, psychiatres, infirmiers, psychologues, assistants sociaux.

## Case Manager

Référent, fil rouge du suivi pendant 3 ans, en binôme avec le médecin. De formation infirmier, assistant social ou psychologue. Engage la personne et facilite l'accès aux soins. Travaille sur l'intégration de l'expérience psychotique et la réinsertion sociale et professionnelle, facilite les contacts avec le famille et vise le rétablissement dans une vision optimiste à l'égard de la maladie.



## La recherche

Le programme TIPP travaille en collaboration avec le Centre de Neurosciences Psychiatriques (CNP), pour éclaircir certains aspects biologiques, cognitifs et thérapeutiques de la psychose. La personne sera approchée pour demander son accord pour la participation à différents projets de recherche. Participer est une décision qui appartient à la jeune personne. Quelque soit son choix, ceci n'interfère pas avec la prise en charge proposée et l'accord de participation peut être retiré à tout moment, sans que le traitement ne soit remis en question.

## Contacts

**Philippe Conus**, médecin adjoint, responsable programme TIPP

Email: [Philippe.conus@chuv.ch](mailto:Philippe.conus@chuv.ch)

Tél : 021 643 61 11

**Sara Crespi**, médecin cheffe de clinique, volet hospitalier

Email: [Sara.crespi@chuv.ch](mailto:Sara.crespi@chuv.ch)

Tel: 021 643 68 46

**Florence Macheret-Christe**, médecin cheffe de clinique, volet ambulatoire

Email: [Florence.macheret-christe@chuv.ch](mailto:Florence.macheret-christe@chuv.ch) Tel: 021 643 14 05

**Jean-Marc Faust**, infirmier chef de service, responsable des case managers

Email: [Jean-marc.faust@chuv.ch](mailto:Jean-marc.faust@chuv.ch)

Tel: 021 643 68 21

